

*Brevets—Loi*

L'expansion dépend du projet de loi C-22. Nous l'avons indiqué clairement lorsque nous avons annoncé les projets de recherche. Nous ne l'entreprendrons pas tant que le projet de loi ne sera pas adopté.

Voilà donc, monsieur le Président, la garantie que les fabricants de médicaments exigent et que leurs amis au gouvernement ont promis de leur obtenir. Nous donneront-ils une garantie en retour? Est-ce qu'elle figurera dans la même loi? Non, monsieur, pas avec le gouvernement actuel, même si le Sénat le demande.

Voilà qui est caractéristique de la mentalité du gouvernement actuel. Il fera tout pour légitimer la puissance et la richesse des grandes sociétés et aura recours à tous les moyens ou à toutes les lois jugées nécessaires pour limiter le pouvoir et les revenus des gens qui doivent gagner leur vie au service d'autrui qu'il s'agisse de cheminots, de postiers, de manutentionnaires de céréales ou autres travailleurs.

On a ici un excellent exemple du pouvoir des grandes sociétés dans notre pays. A mon avis, il est extrêmement regrettable que le gouvernement se montre aussi inflexible. On avait envisagé un compromis possible, comme le bruit en a couru dans la presse. Il semblerait que le gouvernement non seulement ait des amis dans les sociétés multinationales et vice-versa mais qu'il possède un allié encore plus puissant, à savoir le gouvernement des États-Unis. Il existe un accord de longue date entre le premier ministre du Canada (M. Mulroney) et le président des États-Unis pour adopter le projet de loi C-22 sans amendement. Le bruit en a couru, et on y a fait allusion, l'année dernière pendant le débat. Cela a toujours été démenti formellement quel que soit le ministre qui répondait aux questions, y compris le premier ministre. Non, mille fois non. Les conservateurs ne songeraient pas à faire intervenir le projet de loi sur les médicaments dans l'accord de libre-échange. Et pourtant c'est le cas.

● (1630)

Nous l'avons découvert il y a un mois environ, lorsqu'on a communiqué l'accord de libre-échange à la presse. Il s'est produit un changement précipité et les journalistes ont été priés de remettre leurs exemplaires du communiqué. La plupart l'ont fait sauf un journaliste qui a tenu à garder le sien, ce qui fait que nous pouvons comparer la première version où le projet de loi sur les brevets pharmaceutiques fait partie de l'accord de libre-échange, à la deuxième où le paragraphe en question a été retiré.

Les multinationales de concert avec le gouvernement des États-Unis ont insisté pour que ce projet de loi soit adopté tel quel par le Parlement. Il est manifeste que, comme l'a signalé le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), la chose s'explique du fait que ces multinationales pharmaceutiques exigent des prix bien plus élevés aux États-Unis. Mais les Américains savent lire; ils peuvent se déplacer et découvrir que des médicaments identiques coûtent moins cher au Canada. En fait, c'est l'une des raisons qui explique la différence dans les coûts des soins médicaux.

Ce coût par personne est plus élevé aux États-Unis qu'au Canada, même si, d'après les dossiers médicaux, les taux de mortalité et de morbidité sont plus faibles au Canada qu'aux États-Unis. Bien que nous disposions de moins d'argent par habitant, nous obtenons de meilleurs services de santé au

Canada, que les Américains aux États-Unis. Cela s'explique en partie par les prix exorbitants des médicaments d'ordonnance que ces sociétés imposent en toute liberté aux États-Unis.

Même si le Canada ne représente que 10 p. 100 du marché de l'industrie, puisque sa population n'est que le dixième de celle des États-Unis, les sociétés pharmaceutiques estiment qu'il constitue un exemple dangereux. Du fait que les Canadiens ont trouvé le moyen, pendant quelques années, de fournir les médicaments nécessaires à un prix inférieur, il y a le risque que la population américaine demande la même chose. C'est pourquoi les compagnies doivent forcer le Canada à adopter cette mesure législative qui fera augmenter le prix des médicaments et protégera leurs bénéfices, pas seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis.

Il est triste de voir le gouvernement s'afficher contre la population canadienne représentée par les milliers de personnes âgées, les spécialistes de la médecine, les gouvernements provinciaux et le Sénat canadien, pour se ranger derrière les multinationales de la pharmacie, dont les maisons-mères sont à l'étranger, et derrière le président des États-Unis. Cela vérifie bien la maxime de la Bible: «Où est votre trésor, là aussi sera votre coeur». Le trésor du gouvernement est chez les riches.

**M. Manly:** Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de Spadina (M. Heap) de la façon dont il a défini la situation. Un article paru dans la *Gazette* de Montréal du 20 août de cette année mentionnait une lettre du défenseur américain des consommateurs, Ralph Nader, au premier ministre (M. Mulroney). Selon l'article, M. Nader aurait dit:

... votre gouvernement est sur le point de faire une très grave erreur en choisissant la prospérité des sociétés aux dépens de la santé et du bien-être du public canadien.

En réponse, le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Andre) a déclaré aux Communes le 19 août dernier, selon le même article:

M. Nader n'a pas compris que nous vivons au Canada et non aux États-Unis. Au Canada, nous bénéficions de l'assurance-maladie et nous avons des filets de protection sociale. Quatre-vingt-cinq p. 100 des Canadiens sont inscrits à des régimes d'assurance-médicaments, y compris à peu près toutes les personnes âgées. Aucune personne inscrite à l'assistance sociale n'est privée de médicaments.

Quelle incidence le projet de loi C-22 aura-t-il sur cette distinction qu'établit le ministre de la Consommation et des Corporations? Quelle incidence aura-t-il sur notre régime d'assurance-maladie et sur les programmes d'assurance-médicaments offerts dans différentes provinces, ou sur les consommateurs qui ne peuvent pas en profiter?

**M. Heap:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir porté cette lettre à mon attention et de m'avoir rappelé l'intervention de Ralph Nader. Il est ironique de voir que le gouvernement qui aime être copain à celui des États-Unis n'hésite pas à mépriser l'un des critiques les plus intelligents et les plus courageux qu'ait produit l'Amérique moderne, Ralph Nader, un homme qui a consacré sa vie à dénoncer les abus auxquels se livrent les sociétés, un homme qui s'est souvent rendu au Canada et qui a sans doute une grande connaissance de notre pays. Au sujet de la question à l'étude, il en sait sans doute plus que le ministre.